**Réflexion sur la nouvelle politique de santé du Burkina Faso : vers une remise en cause de l’Initiative de Bamako.**

**Dr. Angelain PODA**

**Enseignant-chercheur Université de Ouagadougou**

**Chercheur associé au Centre de Droit de la Santé Aix-Marseille Université**

**Avocat au Barreau de Marseille**

[**podange@yahoo.fr**](mailto:podange@yahoo.fr)

Lorsque les premières autorités ont pris en main la gestion des Etats en Afrique, après les indépendances, elles se sont inspirées des grands modèles d’Etat providence prévalant dans les pays industrialisés. Elles ont donc fait de la gratuité des soins, un principe de base dans le fonctionnement des systèmes de santé. Mais la planification du système de gestion de l’approvisionnement des médicaments n’a pas été faite. Les dotations d’argent dans le secteur sanitaire n’ont pas connu d’amélioration. La même dotation devait servir à la fois à la construction des dispensaires, à l’équipement des services de santé et également au renouvellement des stocks de médicaments. Le système sanitaire des pays africains, alors soutenu par l’aide extérieure, a commencé à s’effondrer. Pour contrecarrer la dégradation rapide de ces systèmes de santé, les pays africains, sous un climat de « grande déprime sociopolitique et économique », ont signé l’Initiative de Bamako en 1987.

L’Initiative de Bamako, est une stratégie correctrice de la déclaration d’Alma Ata. En remettant en cause la gratuité des soins qui prévalait depuis les indépendances, elle vise à créer les conditions d’accès des populations aux soins de santé de qualité dans l’équité, la disponibilité et l’accessibilité des médicaments à moindres coûts sur toute l’étendue du territoire national.

Mais aujourd’hui au Burkina, le bilan de cette politique sanitaire en vigueur depuis 1987, peine à convaincre. Si l’Initiative de Bamako a permis d’instaurer une démocratie dans la gestion des services de santé, la situation sanitaire et sociale du pays est restée désastreuse. Si bien qu’aujourd’hui, les autorités burkinabè ont lancé une autre politique de santé basée sur la gratuité des soins, marquant ainsi un retour à la case d’avant Bamako.

Le but de cette étude est d’examiner la nouvelle politique de santé du Burkina lancée début 2016.

Objectifs :

* Analyser la pertinence et les insuffisances de cette politique, afin de voir si elle peut permettre d’atteindre les objectifs de développement durable.

Méthodologie :

Pour ce faire l’étude procédera par une évaluation de l’Initiative de Bamako à travers la littérature existante, elle exposera de brefs entretiens réalisés au Burkina Faso sur la nouvelle politique de santé.

Les résultats attendus :

* Amélioration de l’accès aux soins
* Recueil des opinions pour prévenir les risques d’échecs afin de formuler des suggestions.

En conclusion, l’étude appréciera cette politique à l’aune des objectifs mondiaux de développement durable.